Cycle assistant comptable

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

En résumé

L'assistant comptable est en charge de la gestion des opérations bancaires et de la vérification des comptes de l'entreprise. Il réalise des tâches de saisie et de traitements des dossiers sous la responsabilité du chef comptable. Il collecte des informations sociales et des données variables, saisie des éléments de base et calcul des bulletins de salaire.

Cette formation modulaire vous permettra de comprendre et d'acquérir les principes et l'organisation comptable, les travaux de fin d'exercices.

4 356 €

Ce prix est net de taxe et intègre une remise de 10 % pour la totalité du cycle de formation hors module optionnel en paie.

14 jours soit 98 heures

Objectifs :

Comprendre les principes et obligations comptables.
Comprendre l'organisation comptable.
Acquérir les techniques de base de la comptabilité générale.
Saisir les opérations courantes du type achat, vente, trésorerie.
Traiter les principales écritures d'inventaire.
Réaliser les opérations de clôture.
Déterminer le résultat fiscal (hors opérations de groupe).
Construire les étapes d'une balance définitive.
Amorcer la présentation de la liasse fiscale.

Prérequis :

Se référer aux prérequis de chaque formation.

Participants :

Toute personne souhaitant comprendre et acquérir les principes et l'organisation comptable afin d'occuper un poste d'assistant comptable.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
LRQA CERTIFIED ISO 9001
DATADOCKÉ n° 008 743 4
La Région Formation

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.
Nombreux exercices pratiques et études de cas.
Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires lors des séances de formation à distance en classe virtuelle.

Accompagnement

Chaque stagiaire bénéficiera d'un accompagnement personnalisé afin d'adapter, si nécessaire, le cycle de formation à ses besoins spécifiques en développement de compétences dans un objectif de professionnalisation.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Modules obligatoires

Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité - Module 1
— 2 jours soit 14 heures

Tenir une comptabilité générale - Module 2
— 4 jours, soit 28 heures

Traiter les principales écritures d'inventaire - Module 3
— 4 jours, soit 28 heures

Réaliser les opérations comptables et fiscales de fin d'exercice - Module 4
— 4 jours, soit 28 heures

Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité - Module 1

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

En résumé

Cette formation modulaire vous permettra de comprendre et d'acquérir les principes et l'organisation comptable, les travaux de fin d'exercices et la différence entre un bilan et un compte de résultat.
Une formation en trois temps et progressive composée de quatre modules pouvant être suivis indépendamment en fonction de vos besoins.

Objectifs :

Comprendre les principes et obligations comptables.
Comprendre l'organisation comptable.
Être capable de gérer, classer de façon pertinente les pièces comptables en vue de leur traitement.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Personne souhaitant comprendre les principes et obligations comptables.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

700 €

Net de taxe par personne

J1 SENSCOMPTA 04-J24

2 jours soit 14 heures

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mar 16 sep 2025, mar 23 sep 2025

Le contenu

1. Présentation et définition de la comptabilité

Les obligations légales de la comptabilité.
Définitions fondamentales : journal, compte, balance...
Le plan comptable, son utilisation : les différentes catégories de comptes et leurs utilisations.
La saisie des informations : principe de la partie double, mécanisme des comptes.
Le débit et le crédit.

2. L'organisation comptable

But, schéma général.
La notion de pièces comptables.

3. Les notions fondamentales

Les charges et les produits.
Les créances et les dettes.
La trésorerie.

4. Le classement et le traitement des pièces comptables

Les factures fournisseurs.
Les factures clients.
Les pièces de banque.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.
Nombreux exercices pratiques et études de cas.
Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Tenir une comptabilité générale - Module 2

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

En résumé

Cette formation modulaire vous permettra de comprendre et d'acquérir les principes et l'organisation comptable, les travaux de fin d'exercice et la différence entre un bilan et un compte de résultat. Une formation en trois temps et progressive composée de quatre modules pouvant être suivis indépendamment en fonction de vos besoins.

Objectifs :

Acquérir les techniques de base de la comptabilité générale.
Saisir les opérations courantes du type achat, vente, trésorerie.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Personne souhaitant comprendre les principes et obligations comptables.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

1 380 €

Net de taxe par personne

J1 TENCOMPTA 10-H24

4 jours, soit 28 heures

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 06 oct 2025, mar 07 oct 2025, lun 13 oct 2025, mar 14 oct 2025

Le contenu

1. Présentation et définition de la comptabilité

Les objectifs de la comptabilité.
Les principes comptables.
Les obligations légales et fiscales.

L'image comptable de l'entreprise :

Comprendre le fonctionnement du bilan.
Appréhender la formation du résultat.

2. Comprendre l'organisation et les mécanismes comptables

L'organisation de la comptabilité : les livres comptables obligatoires, les pièces justificatives.

Le plan comptable, les différentes classes des comptes :

Le classement et le traitement des pièces comptables.
La classification des opérations (achats, ventes, etc.).
La notion de débit/crédit.
Le principe de la partie double.

3. Enregistrement des opérations de l'activité courante

Comptabilisation des opérations courantes : d'achats, ventes, trésorerie.
Etude et comptabilisation des éléments particuliers d'une facture : les réductions commerciales et financières (remise, rabais, ristourne, escompte).
La TVA : définition, mécanisme, déclaration et écriture.
Les effets de commerce : mécanisme, comptabilisation, remise à l'escompte ou à l'encaissement.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.
Nombreux exercices pratiques et études de cas.
Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Traiter les principales écritures d'inventaire - Module 3

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

Objectifs :

Contribuer aux écritures comptables de fin d'exercice dans les différents journaux.
Réaliser les travaux comptables de fin d'exercice sur les régularisations des charges et produits, les amortissements, les provisions et la valorisation des stocks.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Les aides comptables, les assistantes en comptabilité/gestion, personne ayant travaillé en cabinet comptable et en service comptabilité en entreprise voulant développer ses compétences.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

1 380 €

Net de taxe par personne

J1 TRAVINVENTAIRE 10-I24

4 jours, soit 28 heures

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 03 nov 2025, mar 04 nov 2025, jeu 13 nov 2025, ven 14 nov 2025

Le contenu

1. Les opérations de régularisation

Les charges à payer.
Les produits à recevoir.
Les charges constatées d'avance.
Les produits constatés d'avance.

2. Les stocks

L'inventaire.
La valorisation.
La notion d'en-cours de production.
Les achats consommés.

3. Les amortissements

Linéaire, dégressif.

5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
LRQA CERTIFIED ISO 9001
DATADOCKÉ n° 008 743 4
La Région Formation

4. Les provisions courantes

Les éléments d'actifs.
Les provisions pour risques et charges.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Après la mise en place des apports théoriques, application pratique à chaque chapitre par des exercices adaptés.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Réaliser les opérations comptables et fiscales de fin d'exercice - Module 4

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

Objectifs :

Réaliser les opérations de clôture.
Déterminer le résultat fiscal (hors opérations de groupe).
Construire les étapes d'une balance définitive.
Amorcer la présentation de la liasse fiscale.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Comptable désirant approfondir ses connaissances dans les opérations de fin d'exercice.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

1 380 €

Net de taxe par personne

J1 FINEX 15-N24

4 jours, soit 28 heures

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- ven 21 nov 2025, ven 28 nov 2025, ven 05 déc 2025, ven 12 déc 2025

Le contenu

1. L'arrêté comptable

Le principe d'indépendance des exercices.
Les régularisations diverses : charges à payer, produits à recevoir...

Les amortissements

Amortissement dégressif, linéaire, dérogatoire et exceptionnel.
Les cessions d'immobilisations.
Le résultat de cession.

Les provisions

Les provisions d'actifs (stocks, clients).
Les provisions pour risques et charges.
Les provisions réglementées.
Les stocks et encours.

Analyse de la détermination du résultat fiscal.

2. Analyse des documents de synthèse

Le compte de résultat, le bilan, l'annexe.

3. La liasse fiscale

Présentation générale de la liasse.
Les états de nature comptable et de nature fiscale.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.
Analyse de la démarche de clôture du point de vue fiscal, juridique et comptable.
Réalisation des écritures de clôture.
Détermination du résultat fiscal.
Remplissage de la liasse fiscal.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.